

BIENVENUE !

VOUS REJOIGNEZ LA GRANDE FAMILLE OXFAM ! NOUS VOUS REMERCIONS POUR L'ÉNERGIE QUE VOUS SOUHAITEZ METTRE AU SERVICE DE NOTRE ORGANISATION !

Devenir bénévole Oxfam-Magasins du monde, c'est être animé par la conviction que la pauvreté et les inégalités ne sont pas une fatalité ! Ce document a pour objectif de vous informer sur le bénévolat au sein d'Oxfam-Magasins du monde, sur la diversité des actions possibles au sein de notre mouvement et sur le cadre légal qui règle le statut des bénévoles.

1. LE BÉNÉVOLAT AVEC OXFAM-MAGASINS DU MONDE DES VALEURS, DE L'ENGAGEMENT, DU COLLECTIF

QUI SOMMES-NOUS ?

Oxfam-Magasins du monde est un mouvement de citoyens et de citoyennes mobilisé pour construire la justice socioéconomique en combattant les inégalités et les injustices de manière structurelle et globale, tant au niveau local avec notre mouvement, qu'aux niveaux national et international grâce à nos relais au sein d'Oxfam International. Oxfam-Magasins du monde est également membre de WFTO (World Fair Trade Organization). Nous menons à bien cette mission sur base de nos valeurs :

- la justice : reconnaissance et respect des droits fondamentaux de chacun-e, équité dans le traitement des individus ;
- la solidarité : responsabilité et engagement vis-à-vis des autres, interdépendance et aide mutuelle ;
- la dignité : respect envers les autres et soi-même, satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels

(Article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Nous aspirons à un monde dans lequel tous les hommes et femmes sont considérés et traités sur un pied d'égalité, exercent pleinement leurs droits et peuvent influencer les décisions qui touchent à leur vie.

Concrètement, nous

1. dénonçons les pratiques inéquitables pour rendre le système de production, distribution, consommation, plus juste pour les populations du Nord et du Sud ;
2. proposons des alternatives équitables et solidaires : dans les Magasins du monde-Oxfam, nous vendons des produits du commerce équitable de nos partenaires du Sud et du Nord, ainsi que des vêtements et livres de seconde main ;
3. formons des citoyen-ne-s critiques et responsables capables de comprendre les grands enjeux mondiaux et la solidarité internationale (sensibilisation dans les écoles, formations, campagnes, événements, petits déjeuners Oxfam, etc.) ;

4. interpellons les décideurs-euses politiques et économiques pour créer une force de changement.

UN ENGAGEMENT AU SEIN D'UN MOUVEMENT QUE POUVEZ-VOUS ATTENDRE D'OXFAM-MAGASINS DU MONDE ?

En tant que mouvement, Oxfam-Magasins du monde met tout en oeuvre pour :

- assurer un fonctionnement démocratique et participatif de l'association ;
- garantir la transparence de la gestion et de l'action d'Oxfam-Magasins du monde ;
- offrir aux bénévoles un cadre d'accueil, des formations, un support logistique et les conditions légales pour une activité bénévole ;
- aider les bénévoles à trouver leur place en fonction de leurs compétences, de leurs envies, de leurs disponibilités ;
- maintenir et amplifier la motivation initiale des bénévoles.

Afin de réaliser ces objectifs, Oxfam-Magasins du monde met en place une politique de dynamique des bénévoles intégrant : recrutement et accueil des nouveaux, formation, accompagnement et dialogue, évaluation et reconnaissance des bénévoles.

QU'ATTEND OXFAM-MAGASINS DU MONDE DES BÉNÉVOLES?

Oxfam-Magasins du monde attend de la part des bénévoles qui s'engagent dans son mouvement qu'ils :

- adhèrent aux valeurs d'Oxfam-Magasins du monde ;
- respectent la Charte et les règles de fonctionnement d'Oxfam-Magasins du monde (Ces documents sont disponibles sur la partie réservée aux bénévoles sur le site) ainsi que celles de l'équipe locale dont ils font partie;
- participent à la vie de l'équipe locale dont ils font partie (réunions, convivialité, projets). Une équipe Oxfam-Magasins du monde est un groupe qui discute, prend des décisions et coordonne ses actions collectivement ;
- respectent leurs engagements vis-à-vis de l'association et de leur équipe locale ;
- participent à la formation de base « Découvrir Oxfam-Magasins du monde » et à une formation par an (individuellement ou en équipe, à la centrale, en région ou en équipe locale) ;
- respectent l'offre commerciale d'Oxfam-Magasins du monde en la mettant en valeur.

DIVERSES FORMES D'ACTIONS

Manger, s'habiller, offrir... équitable et local, sont des gestes concrets pour consommer de manière responsable. En tant que citoyen·ne·s, nous avons également du pouvoir pour rendre l'économie plus humaine et plus respectueuse de l'environnement. Agir avec Oxfam-Magasins du monde, c'est utiliser son pouvoir citoyen contre les injustices ! Et les possibilités d'engagement sont nombreuses et variées !

DEVENIR BÉNÉVOLE DANS UNE EQUIPE

Je rejoins l'une des équipes locales, organisées autour d'un magasin de commerce équitable ou de seconde main, pour : organiser une récolte de vêtements de seconde main, accueillir la clientèle en magasin, réaliser les vitrines, interpeller la commune sur des questions de consommation responsable, gérer le stock d'artisanat équitable, animer un groupe d'enfants, faire un stand de sensibilisation sur les alternatives alimentaires, etc.

CRÉER UN NOUVEAU PROJET

Avec d'autres personnes mo-ti-vées! Je crée un projet pour agir aux côtés d'Oxfam-Magasins du monde. En tant qu'organisation pionnière du commerce équitable, forte d'une capacité de mobilisation de plus de 3500 bénévoles, grâce à des ancrages locaux et internationaux, me mobiliser aux côtés d'Oxfam me permet de concrétiser mon engagement pour plus de justice socio-économique !

ORGANISER UN PETIT DÉJEUNER OXFAM

Je crée un événement public convivial dans ma commune, aux bons goûts de l'équitable et du local. Je monte une équipe de choc et je me lance dans cette aventure, qui a lieu chaque année lors du 3^e week-end de novembre.

IMPLIQUER MA COMMUNE

J'interpelle mon administration communale pour qu'elle s'engage à devenir une commune du commerce équitable. Parce que la commune est un acteur clé pour concrétiser un développement durable, équitable et solidaire!

www.cdce.be

ANIMER DES GROUPES

Grâce à des outils pédagogiques ludiques et interactifs, j'anime des groupes (enfants, jeunes, adultes) sur des thèmes comme le commerce équitable, le travail décent, l'agriculture paysanne. www.outilsoxfam.be

CHANGER LE MONDE AUTOUR DE SOI

Je diffuse les messages d'Oxfam-Magasins du monde sur mon lieu de travail, dans mon unité scout, dans mon quartier durable, dans les festivals, etc. J'encourage le choix de produits équitables, j'organise un apéro équitable, un ciné-débat, etc. Plus d'idées et plus d'infos sur www.omdm.be/agir

Et enfin, notre conception du bénévolat: chacun.e définit son engagement en fonction de ses disponibilités, de ses capacités et de ses goûts. Il appartient à chacun.e de respecter pleinement son engagement.

DÉMOCRATIE DIRECTE ET REPRÉSENTATIVE

Oxfam-Magasins du monde est un mouvement de citoyens et citoyennes organisé en asbl, active en économie sociale et solidaire. Chaque bénévole a une parcelle de pouvoir. Oxfam-Magasins du monde encourage chacun.e à participer aux décisions et à donner son avis. Pour ce faire, tout bénévole est notamment appelé à participer aux Assemblées Locales de son équipe. La démocratie représentative est un projet pour être efficace ensemble dans la réalisation de notre mission. Les bénévoles peuvent participer à la construction du mouvement via les instances. S'ils sont élus, ils sont appelés à représenter leur équipe à l'Assemblée Régionale et/ou à l'Assemblée Générale, ou encore à représenter leur régionale au Conseil d'Administra-

tion. Enfin, le mouvement sollicite les bénévoles pour qu'ils participent à des groupes de réflexions spécifiques ponctuels selon l'actualité ou permanents, comme par exemple la Commission Partenaires.

2. QUI PEUT FAIRE DU BÉNÉVOLAT?

TOUTE PERSONNE SOUHAITANT FAIRE DU BÉNÉVOLAT, FÊTANT SES 16 ANS DANS L'ANNÉE DE LA DEMANDE.

JE SUIS AU CHÔMAGE OU PRÉPENSIONNÉ-E

Vous pouvez exercer un bénévolat en conservant vos allocations, à condition d'en faire la déclaration préalable et écrite au bureau de chômage de l'Office National de l'Emploi (Onem), au moyen du formulaire C 45B (comportant un volet à compléter par vous-même et un volet à compléter par Oxfam-Magasins du monde).

Pour ce faire, vous pouvez contacter infobenevoles@mdmoxfam.be.

JE SUIS EN INCAPACITÉ DE TRAVAIL

Le médecin-conseil doit constater que l'activité bénévole est compatible avec votre état de santé et ne nuit pas à celui-ci. Veuillez à prendre contact avec votre mutuelle et à lui faire part de votre projet avant de débiter une activité de bénévolat. Elle vous renseignera sur les formalités à remplir afin de ne pas perdre vos indemnités.

JE PERÇOIS UN REVENU D'INTÉGRATION

Vous devez en informer préalablement le centre public d'action sociale, avant d'exercer votre activité de bénévolat.

JE SUIS DEMANDEUR-EUSE D'ASILE

Vous devez en informer préalablement votre travailleur-euse social-e de référence du centre dont vous dépendez, avant d'exercer votre activité de bénévolat.

3. COMMENT LA LOI DÉFINIT LE VOLONTARIAT ?

LE STATUT DES VOLONTAIRES (OU BÉNÉVOLES) EST ENCADRÉ PAR LA LOI DU 3 JUILLET 2005 RELATIVE AUX DROITS DES VOLONTAIRES, DONT LES GRANDES LIGNES SONT DÉTAILLÉES CI-CONTRE.

En Belgique, volontaires et bénévoles sont considérés comme synonymes. Le/la bénévole est une personne physique qui exerce une activité de volontariat. Il y a une notion de production de « *quelque chose* » plutôt que de consommation d'un loisir. Le volontariat est une activité sans rétribution. Il ne fait l'objet « *d'aucune prestation financière revêtant la forme d'une rémunération* ».

Le/la bénévole peut cependant être indemnisé-e des frais qu'il/elle expose dans le cadre de son activité. Le volontariat est une activité sans obligation. Il n'existe pas de contrainte pour que l'on exerce l'activité ni de sanction si on ne fait pas de volontariat. Néanmoins, le/la bénévole qui accepte les tâches liées à son activité doit les remplir correctement, en se conformant aux directives les concernant. Le/la bénévole qui décide librement de ne plus exécuter sa mission, doit le faire sans commettre de faute ou de dommage pour l'organisation.

L'activité doit être organisée au profit d'autrui ou au sein d'une organisation. L'organisation est une association qui recourt aux services d'au moins un-e bénévole. Son but ne doit pas être lucratif, sa forme peut relever d'une association de fait, d'une personne morale de droit privé (asbl, etc.) ou public. La même activité ne peut pas être exercée par une même personne pour la même organisation comme travailleur-euse et comme bénévole.

L'organisation informe les bénévoles et communique sur les éléments suivants : ses statuts, les contrats d'assurance, les défraiements éventuels. (Les statuts sont disponibles sur le site www.omdm.be)

4. ASSURANCES OXFAM-MAGASINS DU MONDE A CONTRACTÉ TROIS ASSURANCES POUR COUVRIR LES RISQUES ENCOURUS PAR LES BÉNÉVOLES DURANT LEURS ACTIVITÉS.

L'ASSURANCE ACCIDENT DE TRAVAIL

Elle intervient pour tout dommage corporel fait à un-e bénévole, blessé-e dans le cadre de son activité pour Oxfam-Magasins du monde où qu'elle ait lieu. Elle intervient donc également lors du déplacement domicile-lieu de l'activité réalisée pour Oxfam-Magasins du monde (y compris les déplacements pour des missions comme les ventes extérieures). Les bénévoles d'Oxfam-Magasins du monde sont d'abord indemnisés par leur mutuelle puis l'assurance accident de travail rembourse les frais supplémentaires.

LA RC ENTREPRISE (ASSOCIATION)

Elle intervient pour tout dommage matériel/corporel commis par les bénévoles à une autre personne (client-e, bénévole, salarié-e, ...), avec des limites financières dans les interventions et avec une franchise et ce, dans le cadre de toute activité effectuée pour Oxfam-Magasins du monde (dans et hors magasin). Exemple : Si un-e bénévole laisse tomber une caisse sur le pied d'un-e client-e ou d'un-e bénévole, les dommages causés seront couverts par la RC entreprise. **Les biens personnels des bénévoles ne sont pas couverts par ces assurances.**

L'ASSURANCE MISSION

Elle couvre les dégâts matériels à la voiture personnelle utilisée dans le cadre des missions confiées par Oxfam-Magasins du monde (voir exemples de mission au point suivant). Elle intervient si les bénévoles n'ont pas d'assurance omnium privée.

EN CAS DE QUESTION OU DE RECOURS À L'ASSURANCE, PRENEZ CONTACT AVEC LA CENTRALE À BIERGES**SERVICE ACCUEIL**

Rue provinciale, 285-1301 Wavre
Tél 010/43.79.50-Fax 010/43.79.69
accueil@mdmoxfam.be

5. REMBOURSEMENT DE FRAIS**OXFAM-MAGASINS DU MONDE REMBOURSE CERTAINS FRAIS SUR DEMANDE.**

Il n'y a aucune obligation légale pour une organisation de rembourser les frais des bénévoles. Toutefois, Oxfam-Magasins du monde rembourse certains frais sur demande.

LES FRAIS DE MISSION

Oxfam-Magasins du monde rembourse aux bénévoles, qui en font la demande, les frais d'une mission explicitement confiée par une équipe locale, par une instance ou par un-e permanent-e de l'organisation, et ce, sur base de pièces justificatives. Exemples de mission :

- se rendre à une formation ET en faire un retour à l'équipe ;
- acheter du petit matériel pour une animation ;
- aller à la Centrale pour choisir de l'artisanat pour le magasin ;

- se rendre à l'Assemblée Régionale (AR) ou Générale (AG) ET en faire un retour à l'équipe ;
- livrer des ventes extérieures.

Privilégiez les transports en commun (selon la formule la plus économique) et le covoiturage. Pour les déplacements effectués par un-e bénévole avec son véhicule personnel, le remboursement se fait sur base du tarif en vigueur chez Oxfam-Magasins du monde.

Toute dépense doit faire l'objet au préalable d'une discussion et de choix justifiés en équipe. Lorsque la mission est confiée par l'équipe locale, les frais sont remboursés par le compte local. Suivant le lieu et le cadre de l'activité, il sera tenu compte des moyens financiers de l'organisation pour tout remboursement.

LES FRAIS DE DÉPLACEMENT DOMICILE-PERMANENCE

Oxfam-Magasins du monde ne rembourse pas les frais de déplacement domicile-permanence en magasin.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR OXFAM-MAGASINS DU MONDE

Site d'Oxfam-Magasins du monde www.omdm.be | Brochure Tout un mouvement www.outilsoxfam.be
Plan Dynamique Des Bénévoles www.outilsoxfam.be

COORDONNÉES DES BÉNÉVOLES DE LA CELLULE « DYNAMIQUE DES BÉNÉVOLES » :

.....

.....

.....

**CE TALON EST À REMPLIR ET À REMETTRE AUX BÉNÉVOLES DE LA CELLULE
« DYNAMIQUE DES BÉNÉVOLES » DE L'ÉQUIPE DE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'ACCUEIL.**

« J'ai bien pris connaissance du Document d'accueil des bénévoles et j'adhère aux valeurs et au fonctionnement de l'organisation. J'accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre de mon bénévolat pour Oxfam-Magasins du monde. »

Prénom et Nom :

Adresse :

N° de téléphone : E-mail : Date de naissance :

Date et signature

**CE TALON EST À REMPLIR ET À REMETTRE AUX BÉNÉVOLES DE LA CELLULE
« DYNAMIQUE DES BÉNÉVOLES » DE L'ÉQUIPE DE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'ACCUEIL.**

« J'ai bien pris connaissance du Document d'accueil des bénévoles et j'adhère aux valeurs et au fonctionnement de l'organisation. J'accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre de mon bénévolat pour Oxfam-Magasins du monde. »

Prénom et Nom :

Adresse :

N° de téléphone : E-mail : Date de naissance :

Date et signature

**CE TALON EST À REMPLIR ET À REMETTRE AUX BÉNÉVOLES DE LA CELLULE
« DYNAMIQUE DES BÉNÉVOLES » DE L'ÉQUIPE DE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'ACCUEIL.**

« J'ai bien pris connaissance du Document d'accueil des bénévoles et j'adhère aux valeurs et au fonctionnement de l'organisation. J'accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre de mon bénévolat pour Oxfam-Magasins du monde. »

Prénom et Nom :

Adresse :

N° de téléphone : E-mail : Date de naissance :

Date et signature